

# LE CONCOURS DE DISTRICT 403 B

Année Lion 2013-2014



## Préambule

### Objectif – Responsabilité – Durée – Prix

**Objectif :** Promouvoir une saine et franche émulation entre les clubs du District et à mesurer les performances des clubs par rapport aux objectifs du District. Tous les clubs du District 403B sont éligibles et automatiquement inscrits au concours.

**Responsabilité :** Le concours est sous la responsabilité du Gouverneur et de la commission « Concours du District ».

**Durée :** Le concours se déroulera du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 31 mars 2014. Toutefois il est très important que chaque club continue leurs actions jusqu'à la fin du mandat et en collaboration avec l'équipe entrante, ce qui définira la continuité des actions entreprises.

**Les Prix :** Des prix seront décernés au niveau du District et des Régions :

- Aux trois clubs qui termineront avec le plus de points au niveau du District ;
- Au club qui terminera avec le plus de points au niveau de chacune des neuf Régions ;

**Tous les clubs, sans exception, doivent répondre aux conditions minimales exigées par nos statuts, à savoir :**

- respecter les dates de paiement des diverses cotisations et l'envoi des documents au Board, District, Régions et Zones ;
- transmettre le PU101 complet au plus tard le 15 avril.

Il vous est demandé de :

- Remplir soigneusement tous vos documents sans rature, ni surcharge ;
- Utiliser les imprimés appropriés pour les RME, RMA du Board, RMA du District et RAA ;
- Transmettre vos documents au format PDF.

## Critères d'évaluation

### I / Activités administratives statutaires

#### 1/ Réunions du club

##### Tenue des deux réunions statutaires par mois :

- Conseil d'Administration ..... 100 points
  - Assemblée Générale ..... 100 points
- (Maximum 200 points par mois)

**Tenue de réunions non statutaires (réunion de travail, repas ou cocktail) ..... 50 points**  
Maxi (100 points par mois)

**2/ Assiduité aux réunions :** (moyenne calculée en tenant compte des deux réunions du mois soit CA et AG uniquement)

Aucun point ne sera accordé pour un taux d'assiduité inférieur à 50%

- De 50 à 60% : ..... 30 points
- De 61 à 75% : ..... 50 points
- De 76 à 100% : ..... 100 points

**Remarque : si le nombre d'absents (+) nombre d'excusés sont supérieurs au nombre de présents, aucun point ne sera accordé**

Bien entendu, l'attribution de ces différents taux et donc de ces points, sera justifiée uniquement par la liste de présence transmise mensuellement qui servira alors de document de ressource. (Le justificatif des excusés pourra être demandé à tout moment par le Responsable du Concours en particulier dans le respect des règles des excusés)

**3/ Visites rendues à un autre club :** Pour les visites rendues par les membres d'un club du District à un autre club au cours d'une réunion, sera attribué au club du Lions visiteur :

Par membre visiteur (sauf officiels PZ-PR ...) ..... 10 points

N.B. : Le PV de la réunion du club visité doit le confirmer

**4/ Rapports :** Club ayant envoyé avant la fin du mois

Le Rapport Mensuel des Effectifs (RME) à Oak Brook ..... 25 points

Le Rapport Mensuel d'Activités (RMA) à Oak Brook ..... 25 points

Un rapport complet (RME + RMA du Board + RMA du District (Excel) + PVs de chaque réunion + scans des feuilles de présence + pièces justificatives) au Gouverneur et personnes désignées (par type de document)..... 25 points

Le formulaire PU101 à Oak Brook, au Gouverneur et personnes désignées avant le 1<sup>er</sup> avril 2014 ..... 200 points

Le Rapport Annuel d'activités (RAA) à Oak Brook, au Gouverneur et personnes désignées avant le 10 juillet 2013 ..... 100 points

Par personnes désignées, il faut entendre : le 1<sup>er</sup> Vice Gouverneur, le 2<sup>ème</sup> Vice Gouverneur, le Président du Conseil Inter Régional, le Président de Région, le Président de Zone, le Secrétaire de District, le Trésorier de District, et toute autre personne jugée utile par le Gouverneur pour la Gestion du District (Responsable du Concours, Présidents de Commission de District ....)

L'envoi des Rapports Trimestriels (RT1, RT2, RT3 et RT4) des Léo Clubs doit nous parvenir dans le délai pour que les Clubs Parrains puissent les inclure dans leurs envois et bénéficier (par rapport) de ..... 100 points

**5/ Cotisations payées au Board, au District et à la Région**

Cotisations du 1<sup>er</sup> semestre payées au Board avant le 1<sup>er</sup> octobre 2013 ..... 100 points

Cotisations du 1<sup>er</sup> semestre payées au District avant le 1<sup>er</sup> octobre 2013..... 100 points

Cotisations du 1<sup>er</sup> semestre payées à la Région avant le 1<sup>er</sup> octobre 2013 ..... 100 points

Cotisations du 2<sup>ème</sup> semestre payées au Board avant le 1<sup>er</sup> mars 2014 ..... 100 points

Cotisations du 2<sup>ème</sup> semestre payées au District avant le 1<sup>er</sup> mars 2014 ..... 100 points

Cotisations du 2<sup>ème</sup> semestre payées à la Région avant le 1<sup>er</sup> mars 2014 ..... 100 points

Les Clubs ayant cumulés 600 points pour les cotisations payées se verront attribués le supplément de 300 points.

**Les clubs qui ne seront pas à jour de paiements de leurs cotisations au Board, au District et/ou à la Région à la date du 31 mars 2014 ne seront pas classés.**

**6/ Commémoration des manifestations Lions**

Anniversaire de remise de la Charte ..... 50 points

Journée mondiale du service Lions (08 octobre 2013) ..... 50 points

Journée mondiale de la vue (11 octobre 2013) ..... 50 points

Journée de lutte contre la Toxicomanie (15 octobre 2013) ..... 50 points

Journée de lutte contre le Diabète (14 novembre 2013) ..... 100 points

Journée de lutte contre la Lèpre (25-26 janvier 2014) ..... 50 points

Journée de la Canne Blanche (15 octobre 2013) ..... 50 points

Commémoration Interclubs attesté dans le RMA (Board et District) ..... + 50 points

Commémoration en présence des invités non Lions attesté dans le RMA (Board et District) ..... + 25 points

## 7/ Séances d'Information / Formation

En Assemblée Générale ou Réunion Statutaire .....	50 points
Séance d'orientation pour les nouveaux dirigeants (par officiel du club et lors des CCGD ou autres séminaires) justifiée par une fiche de présence ou un PV .....	100 points
Séance d'orientation pour les nouveaux intronisés (par nouveau intronisé).....	100 points
Conférence – Débat animée par un non Lions sur un sujet d'intérêt public .....	75 points
Conférence – Débat animée par un Lions d'un autre Club sur un sujet d'intérêt public pour le Club du conférencier .....	75 points
Formation des Leo .....	100 points

## II – Les activités d'échange et d'extension

### 8/ Présence à la Commission Consultative du Gouverneur de District (CCGD)

La présence aux différentes Commission Consultative du Gouverneur de District se notera comme suit :

Par officiel de Club (Président, Secrétaire, Trésorier) .....	50 points
Présence d'autres membres que ci-dessus, par membre .....	25 points

### 9/Présence aux rencontres Interclubs :

Pour la présence aux rencontres Interclubs, la notation varie en fonction du lieu de la rencontre et sera notée comme suit :

Lorsqu'elle se tient sur le territoire national (par membre) .....	25 points
Lorsqu'elle se tient hors du territoire national (par membre) .....	50 points

### 10/ Présence au Séminaire, Convention-Congrès ou Congrès

Club organisateur (pour le Club) .....	100 points
Club du pays organisateur présent (pour le Club) .....	50 points
Club extérieur au pays organisateur présent (pour le Club) .....	100 points

### 11/ Augmentation des effectifs (Lion et Léo) :

Par membre intronisé ou réintégré .....	100 points
Par membre radié, démissionné (*).....	(-) 100 points
Augmentation nette de 3 membres des effectifs .....	300 points
Augmentation nette de 5 membres des effectifs .....	500 points
Augmentation nette de 10 membres des effectifs .....	1 000 points

(\*) ne concerne pas les décès et les transferts

*Ce gain net sera apprécié entre le 1<sup>er</sup> juillet 2013 et le 31 mars 2014*

### 12/ Extension :

Par Lions Club parrainé :	
Parrain unique .....	2 000 points
Parrains multiples (à partager) .....	2 500 points
Par branche de Club .....	500 points
Par Léo Club :	
Parrain unique .....	500 points
Parrain multiple (à partager) .....	700 points

### 13/ Bulletin de Club et Communication

- Un bulletin contient au moins 2 pages – Du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 31 mars 2014 notés comme suit

Premier bulletin .....	25 points
Deuxième bulletin .....	50 points
Troisième bulletin .....	100 points
Par bulletin supplémentaire .....	200 points
Joindre les bulletins à vos envois mensuels	
• Avoir un site web actif et .....	100 points
• Par parution dans journaux (avec coupures journaux) .....	50 points

#### Critère 14/ Annuaire du District :

La date d'envoi d'une mise à jour électronique au District est fixée avant le 31 juillet 2013 ..... 500 points

*Il est important de mentionner l'adresse mail de chaque membre au même titre que le numéro de téléphone*

### III - Collecte de fonds, Dons et Activités de Service

#### 15/ Collecte de Fonds ou de Vivres et Dons de tiers - Manifestations publiques sans collecte de fonds

Fonds collectés à la suite de manifestations publiques organisées par un ou plusieurs Clubs :

Par manifestation solitaire .....	500 points
Par manifestation réalisée par plusieurs clubs (par Club) .....	250 points

#### 16/ Œuvres chiffrables sur fonds propres

Pour une œuvre en espèces ou en nature d'une valeur « X » Euros en faveur d'association, de personnes défavorisées ou du service humanitaire

- Œuvres ponctuelles ..... (10% de X) points
- Œuvres pérennes
  - Œuvres pérennes (actions répétitives) nouvelles ou déjà existantes ..... (10% de X) points
  - Nouvelles Œuvres pérennes (constructions/infrastructures) par le club seul ... (30% de X) points
  - Nouvelles Œuvres pérennes (constructions/infrastructures) par plusieurs clubs (par club)..... (15% de X) points
- Actions préventives et lutte contre le Diabète ..... 300 points
- Protections de l'enfant (vaccin, nutrition, scolarisation, etc.) ..... 300 points

*le minimum pris en compte dans une œuvre est de 100 euros*

*Le maximum pris en compte dans une œuvre est limité à 15000 euros*

*La monnaie officielle du concours est l'Euro (parité fixé en début du mandat par les trésoriers de District)*

#### 17/ Soutien à la LCIF

Club ayant fait un don de « D » US\$ à la LCIF.....	(50% de D) points
<i>Exemple : si un club fait un don de 2 000 US\$ à la LCIF, il aura droit à 50% de 2 000 soit 1000 points</i>	
Club nommant un Compagnon de Melvin Jones .....	500 points
Par membre bienfaiteur pour 20 US\$ .....	10 points
Par membre bienfaiteur pour 50 US\$ .....	25 points
Par membre bienfaiteur pour 100 US\$ .....	50 points

#### 18/ Manifestations publiques sans collecte de fonds

Conférences culturelles, sensibilisation de la population, ou échange de jeunes ..... 100 points

#### 19/ La jeunesse

Par action en faveur de la jeunesse	
Participation au concours de l'affiche de la Paix .....	500 points
Mis en place projet LQ .....	500 point

#### 20/ Processus d'Excellence de Club

- Evaluation du club avant le 31 juillet 2013 ..... 500 points
- Recensement des besoins communautaires avant le 31 juillet 2013/club solitaire ..... 500 points
- Recensement commun des besoins communautaires avant le 31 juillet 2013 par club ..... 500 points

**« Le résultat de l'évaluation et du recensement, visé par le Président de Zone après vérification, doit parvenir au Président de la commission concours »**

## 21/ Actions en faveur de l'environnement

Par action en faveur de l'environnement

- Plantation d'arbres par les lions (par arbre planté et à partager entre clubs si plusieurs clubs) ..... 10 points
- Assainissement des espaces public (club seul) ..... 200 points
- Assainissement des espaces public (plusieurs clubs se partagent) ..... 500 points
- Création d'espaces vert public (club seul) ..... 300 points
- Création d'espaces vert public (plusieurs clubs se partagent) ..... 700 points
- Partenariat avec les écoles (par école) pour l'une ou l'autre des actions ci-dessus ou autres actions en faveur de la protection de l'environnement ..... 250 points
- Par arbre planté par les élèves (L'opération doit être attestée par une autorité de la circonscription scolaire de la place) ..... 1 point

## IV – Appréciation du Club par les Officiels

Appréciation du Président de Zone .....	0 à 500 points
Appréciation du Président de Région .....	0 à 350 points
Appréciation du Gouverneur du District .....	0 à 150 points

*Cette note d'appréciation sera attribuée par les Officiels avant le Congrès du District, en fonction des critères d'évaluation que chaque Officiel aura déterminé personnellement et en tenant compte de :*

- *Participation des Clubs aux activités Lions dans la cité ;*
- *Expériences et initiatives au sein du Club ;*
- *Qualité des procès verbaux et rapports d'activités ;*
- *Réponses aux courriers ;*
- *Qualité des bulletins et revues ;*
- *Accueil rencontré lors de la visite aux Clubs.*

*En cas d'ex-æquo le Club vainqueur sera celui qui dans l'ordre :*

- ✓ *Aura fait preuve du plus fort enthousiasme ;*
- ✓ *Aura fait preuve du plus grand engagement ;*
- ✓ *Aura les plus fortes actions envers le développement durable.*